

# Saviez-vous qu'une personne qui travaille dans le communautaire

**... vit souvent de la précarité financière.**

Cette précarité peut les pousser à quitter, à contrecœur, le mouvement communautaire alors que pour les personnes qui y restent, la précarité financière les suivra **jusqu'à la retraite.**



**... doit trouver des « arrangements hors travail » pour s'assurer de boucler les fins de mois.**

Cela peut être vivre chez des parents ou des proches, habiter en coopérative d'habitation, ou encore trouver d'autres sources de revenus, etc.



**... vit de l'insécurité d'emploi, c'est-à-dire qu'elle se demande jusqu'à quand elle pourra conserver son emploi.**

Cette insécurité peut être attribuable à la situation financière précaire de l'organisme, au financement par projet ou aux statuts d'emploi.



**... vit un dilemme : assurer la pleine réalisation de la mission de l'organisme OU assurer de bonnes conditions de travail.**

Cette tension est vécue non seulement par les gestionnaires, mais également par les équipes de travail.



Consultez en ligne notre rapport de recherche sur les conditions de travail dans le mouvement de l'action communautaire autonome au Québec :

[> Rapport de recherche](#)